

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Protection de la Plaine de l'Orbe contre les risques d'inondations

L'Etat de Vaud et Yverdon-les-Bains lancent d'importants travaux de renaturation et de sécurisation de la Thièle

L'Etat de Vaud et la ville d'Yverdon-les-Bains ont donné de concert ce jour le premier coup de pioche à de très importants travaux d'aménagement de la Thièle. Le vaste chantier qui s'ouvre doit permettre l'élargissement du lit du cours d'eau en rive gauche et la consolidation la digue en rive droite. Ces interventions, conduites sur près de 1,8 kilomètre, vont contribuer à une protection durable de la plaine de l'Orbe contre les crues en amont d'Yverdon-les-Bains. Elles permettront également de redonner à la rivière une dynamique naturelle, ce qui favorisera le développement d'une faune et d'une flore diversifiées. Les travaux se termineront en été 2020.

Les terrains situés à proximité de la Thièle, en amont d'Yverdon-les-Bains, subissent des inondations à intervalles réguliers, à l'image du récent épisode de janvier 2018. Des fragilités dans les digues du cours d'eau ont, par ailleurs, été constatées au cours des dernières années. Cette situation a conduit les autorités cantonales et communales à élaborer un projet visant à sécuriser durablement la Thièle et ses abords directs qui comprennent des zones agricoles ainsi que l'agglomération d'Yverdon-les-Bains.

Les objectifs de protection, associés à une volonté marquée de restituer une dynamique naturelle à la rivière, se concrétisent par le lancement aujourd'hui de très importants travaux d'aménagement dont la fin est prévue pour juillet 2020. Menés sur près de 1,8 kilomètre entre la limite communale d'Yverdon-les-Bains et le Pont-Rouge, ils permettront, en rive gauche, un élargissement de quelque 15 mètres du lit de la Thièle, le faisant ainsi passer à 30 mètres. Conjuguée à une consolidation de la digue en rive droite, cette intervention permettra de réduire fortement la pression exercée par le cours d'eau sur ses berges.

Le projet comprend également un important volet de renaturation. L'agrandissement

du lit de la rivière lui donnera en effet la possibilité de former librement des méandres, encourageant le développement d'une faune et d'une flore diversifiées. L'aménagement des berges sera aussi réalisé de façon à favoriser la biodiversité tout en offrant un nouvel espace de détente à la population qui pourra profiter de points d'observation de la nature.

Les travaux concerneront également d'autres secteurs, puisqu'un rehaussement des berges sera réalisé sur 1,2 kilomètre entre le Pont-Rouge et le pont Curtil-Maillet ainsi que sur un tronçon de 900 mètres le long du Canal du Déversoir. Un site d'escale pour les limicoles sera par ailleurs développé conjointement à ce projet sur une parcelle agricole en bordure de la Thièle.

Le coût de ce chantier, qui constitue un projet de référence à l'échelle cantonale pour l'élargissement des grands cours d'eau, s'élève à près de 18,5 millions de francs. Ce montant est pris en charge selon une clé de répartition de l'ordre de 75% pour la Confédération, 20% pour l'Etat de Vaud et 5% pour la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Un film portant sur la politique cantonale d'aménagement des cours d'eau, présentant notamment le projet de sécurisation de la Thièle, est disponible sur www.vd.ch/rivieres

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 avril 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat

DTE, Philippe Hohl, chef de la division Ressources en eau et économie hydraulique, Direction générale de l'environnement

Jean-Daniel Carrard, syndic, Ville d'Yverdon-les-Bains

Sandro Rosselet, chef de service, Service des travaux et de l'environnement de la Ville d'Yverdon-les-Bains